

BULLETIN MUNICIPAL 2025

Numéro 1

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
LUCIE AUBRAC



MALANDAIN

**Entreprise artisanale
d'électricité générale**

Dépannage 7 jours/7
**Tous travaux électriques
neufs ou de rénovation**

02 35 31 28 99

06 30 29 41 54

**electricite-malandain.fr
malandain.elec@orange.fr**

**1, rue Bourdin
76210 GRUCHET-LE-VALASSE**

Chers Gruchetains,

Alors que je m'apprête à tourner cette page de ma carrière en tant qu'infirmière libérale, je ressens le besoin de vous adresser quelques mots. Ces années passées à vos côtés ont été riches en émotions, en partages et en apprentissages. Chaque rencontre, chaque soin prodigué a été une occasion d'apprendre et d'évoluer, tant sur le plan professionnel que personnel.

Je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous m'avez accordée. Vous m'avez permis d'exercer mon métier avec passion et dévouement, et je vous en suis profondément reconnaissante.

Aujourd'hui je débute un nouveau chapitre de ma vie, mais je garderai toujours en mémoire les souvenirs partagés et les liens tissés. Je vous souhaite à tous santé et bonheur pour l'avenir. J'ai repris une formation et je reste toujours dans le soin car c'est ma passion. Je suis devenue infirmière technico esthétique et ouvert un cabinet dans un centre médical à Yvetot .

Prenez soin de vous et sachez que vous resterez tous dans mon cœur.

Avec toute ma gratitude,

Marjorie Belfort



Chers Gruchetaïnes et Gruchetaïns,

À l'aube de cette nouvelle année, je tiens à saluer la parution de ce premier bulletin de 2025, mais surtout à vous adresser les meilleurs vœux de santé et de prospérité pour vous, vos proches, votre famille et tous ceux qui vous sont chers.

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes car hélas nous vivons des moments difficiles dans le monde et dans notre pays. Les guerres et les catastrophes naturelles s'accumulent et notre pays n'est pas épargné.

J'émetts le vœu que le monde retrouve le calme dont il a tant besoin, que les innocents du monde entier ne souffrent plus de guerres fratricides, que nous puissions tous ensemble ralentir le dérèglement climatique tout en nous adaptant aux conséquences dramatiques, mais hélas inéluctables, de ce dernier.

J'émetts également le vœu que notre pays retrouve une stabilité politique. Sans elle, nous ne pourrions ni progresser, ni améliorer notre quotidien et encore moins commencer à résorber la dramatique situation financière de notre nation.

Mais pour le quotidien des habitants de notre commune, rien ne pourra se faire sans la solidarité. Solidarité entre nous qui doit s'exprimer jour après jour. Laissons de côté nos querelles de voisinage, prenons de la hauteur devant les soucis qui peuvent paraître désuets mais qui pour chacun d'entre nous semble importants.

La Municipalité essaie de répondre du mieux qu'elle puisse aux besoins légitimes des Gruchetaïns, mais notre leitmotiv doit toujours être de faire passer l'intérêt général avant l'intérêt personnel. Ce n'est pas toujours aisé mais cela nous guide depuis le début et je pense que cela apporte un gage de sérieux à notre action et c'est pourquoi vous nous accordez votre confiance depuis de nombreuses années.

Je souhaite que les hommes et femmes qui solliciteront vos suffrages dans un an lors des élections municipales, quelle que soit la liste à laquelle ils appartiendront, sauront garder ces messages de solidarité et de hauteur de vue.

Mais de cela nous aurons l'occasion de reparler... très rapidement...

Bonne année à tous.

Didier Peralta,
Maire de Gruchet-le-Valasse

PUBLICATION

Ce bulletin a été mis en place par la Municipalité de Gruchet-le-Valasse.

N°ISSN : 2804-1607

Réalisation : Service communication de la mairie

Directeur de publication : Didier PERALTA

Crédits photos : Mairie de Gruchet-le-Valasse, associations communales, pixabay.com

Impression : Imprimerie AUTRECOM, Saint Jean de la Neuville - 1 500 exemplaires

Distribution : Manuelle, en boîte aux lettres par les élus.

NOUS CONTACTER

✉ Mairie - Rue du Docteur Gernez
76210 GRUCHET-LE-VALASSE

☎ 02.35.39.69.30

✉ mairie@gruchet.fr

🌐 www.gruchet-le-valasse.fr

🕒 Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
Fermeture à 18h30 le mardi,
Fermeture à 17h00 le vendredi.

FESTIVAL DE LA CULTURE 2024 : MERCI AU DÉPARTEMENT



L'année 2024 aura été teintée du succès du Festival de la Culture organisé par la commission municipale d'animations.

Le nouveau format, concentré sur un après-midi et une soirée complète, s'avère être plus adapté aux attentes du public. De plus, les artistes présents ont su captiver l'attention des visiteurs.

Cet évènement devrait être proposé de nouveau en 2026, puisqu'il a lieu tous les 2 ans. Cette année, c'est une soirée cabaret haute en couleurs que la commission municipale vous prépare... (Coupon d'inscription page 7).

Nous tenons ici à remercier le Département 76 pour la subvention allouée d'un montant de 1 500 €. Soutenir la culture est aussi une belle action.

INAUGURATION DES AMÉNAGEMENTS PUBLICS DES JARDINS DE L'INDIGO

Début juillet, le maire, Didier PERALTA, et son 1^{er} adjoint, Roger HAUCHECORNE, ont accueilli Virginie CAROLO-LUTROT, Présidente de Caux Seine aggro et vice-présidente de la Région Normandie, pour inaugurer les aménagements publics des Jardins de l'Indigo sur la parcelle de l'ancienne SLIC que la commune a acheté il y a 20 ans.

Mise à nu de la rivière, parking, trottoirs, colonnes de déchets enterrées, bassin de rétention d'eau et éclairage public Smart Territoire ont été réalisés grâce au financement de l'État, de Caux Seine aggro, de la Région, du SDE 76 (Syndicat Départemental d'Énergie) et de la Municipalité.

Merci aux entrepreneurs et intervenants que sont NGE Paysages, Eurovia, Cabinet CRAQUELIN, Forlumen, Kompan, Caux Seine aggro et l'EPFN.



VISITE DE LAURA FLESSEL, CHAMPIONNE OLYMPIQUE



Quelques jours avant de porter la flamme olympique lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris, Laura FLESSEL, la multimédaillée en escrime, est venue passer un après-midi à Gruchet-le-Valasse.

C'est grâce à l'hypermarché Carrefour, actuellement dirigé par Grégoire LIEGAULT, que la population a eu l'occasion de la voir. La chaîne de magasins l'avait conviée pour remettre le 1^{er} prix (un mini bus de 9 places) d'un concours qui a été remporté par un club de gymnastique de Montivilliers. Et c'est à Gruchet-le-Valasse que la cérémonie a été organisée.

Fort sympathique, elle a discuté avec le personnel de l'hypermarché avant une séance de dédicaces.

LES P'TITS GRUCHETAINS AUX JEUX OLYMPIQUES !

En cette année 2024 qui a accueilli les Jeux Olympiques en France, la Municipalité a soutenu moralement et financièrement le projet proposé par l'équipe de l'ECGV (Entente Cycliste de Gruchet-le-Valasse) d'organiser une journée sportive dédiée aux écoliers. L'idée étant de faire découvrir aux enfants certaines disciplines des JO dans une ambiance conviviale.

Jeudi 27 juin, toutes les classes de l'école élémentaire sont parties à pied jusqu'au stade Pierre de Coubertin pour y rester toute la journée.

Après avoir allumé la « vasque » olympique, ils ont participé aux 10 activités suivantes : basket-ball, saut en longueur, course, lancer de vortex, tir à l'arc, football, tennis, musculation (haltères, corde à sauter, séances d'abdominaux), parcours gymnique, questionnaire sur les Jeux Olympiques.

Le matin, entre deux ateliers, les enfants ont goûté au petit-déjeuner du sportif, nécessairement vitaminé et complet, pour être performant.

Le midi, pique-nique sur le gazon avant de continuer les activités.

La compétition faisant partie du sport, un classement a été généré en fonction des réussites sportives. Les équipes étaient classées par tranche d'âge et par genre afin que les compétitions se fassent à la loyale.

Chaque catégorie a eu droit à son podium et tous les enfants qui ont gravi les marches ont été acclamés par leurs autres camarades.



Les jeunes sportifs sont repartis avec un tee-shirt *Les petits Gruchetains aux JO* et un gobelet rétractable offerts par la Municipalité et l'AGSN.

Un grand merci à l'Orchestre d'Harmonie du Valasse, à la Maison Pour Tous – Espace Mozaïk, à Michel Flambard et l'USEP, aux enseignantes et AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap), aux bénévoles du FCG Football aux élus et agents communaux pour leur présence et leur précieuse aide, et surtout à l'équipe de l'ECGV qui a organisé avec brio cette journée sportive et conviviale.

PIQUE-NIQUE ET PÉTANQUE DU 14 JUILLET



La Municipalité a souhaité réunir la population dans la simplicité et la convivialité à l'occasion du 14 juillet.

L'an dernier, c'est un tournoi de pétanque qui a eu lieu toute la journée sur l'esplanade du Manoir entrecoupé d'un pique-nique républicain ambiancé par l'Orchestre d'Harmonie du Valasse. L'association Gruchet Accueil tenait une buvette et proposait une petite restauration. Merci aux bénévoles présents.

Les participants ont apprécié et cette année nous espérons vous accueillir encore plus nombreux. Les inscriptions au tournoi de pétanque débuteront en juin.

Nous remercions M. TISSEYRE et Mme LEMAITRE, de l'amicale des boulistes de Bolbec qui nous ont proposé leur aide à l'organisation de ce tournoi.

ÉLISABETH HELFER AUBRAC, FILLE DE LUCIE AUBRAC, À GRUCHET-LE-VALASSE

Comme nous l'avions annoncé dans le dernier bulletin municipal, la fusion administrative des deux écoles est effective depuis la rentrée des classes de septembre 2024 et induit donc une seule direction.

Les deux écoles, Hélène BOUCHER pour l'élémentaire et Françoise DOLTO pour la maternelle, ne forment donc plus qu'une seule école primaire.

La Municipalité a souhaité la baptiser pour concrétiser ce changement. Plusieurs noms de femmes illustres ont été soumis au vote et c'est celui de Lucie AUBRAC qui a été choisi par un large panel (personnel des écoles, parents d'élèves élus, élèves et leurs enseignantes, élus et membres du Comité Participatif Intergénérationnel).

Lucie AUBRAC, cette femme érudite qui, avec son mari, fut un membre majeur de la Résistance Française, a lutté contre l'oppression allemande durant la Seconde Guerre mondiale avec un grand courage.

Lundi 16 septembre 2024, la Municipalité a eu l'honneur de recevoir sa fille, Elisabeth HELFER AUBRAC pour le dévoilement des plaques « ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : LUCIE AUBRAC » et « ÉCOLE MATERNELLE : LUCIE AUBRAC ».

Nous la remercions chaleureusement d'avoir passé son après-midi à l'école pour parler du parcours de ses parents et avoir répondu avec tant de délicatesse aux élèves.

« Je suis une transmetteuse de l'histoire de par celle de mes parents et de leur nom de substitution AUBRAC, fausse identité nécessaire pour pouvoir résister ».



INAUGURATION DE LA VOIE VERTE ET DE LA VÉLOCAUCHOISE



La Vélocauchoise est une piste cyclable de 50 km qui relie Lillebonne à Fécamp en passant par la Voie verte de Gruchet-le-Valasse qui part de l'abbaye et aboutit rue Saint Marcel. Cette voie, réservée aux piétons et aux cyclistes, a été financée par Caux Seine agglo et le Département 76.

Lors de l'inauguration début septembre, Virginie CAROLO-LUTROT, Présidente de Caux Seine agglo et Vice-Présidente de la Région Normandie, a précisé comme il est compliqué de créer des voies cyclables qui nécessitent de modifier des stationnements et parfois d'acheter des parcelles qui appartiennent à des privés.

Pour notre santé et réduire notre impact sur l'environnement, n'hésitons pas à faire nos trajets courts à pieds ou à vélo.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le week-end des 21 et 22 septembre ont eu lieu les Journées Européennes du Patrimoine avec un programme quasiment similaire à celui de l'an passé : balade des tombes remarquables (en autonomie avec livret-guide), visite de l'église avec découverte de ses vitraux et statues, en présence de Maryvonne LEDOS, et la traditionnelle balade nature.

C'est la 6^{ème} année que la Municipalité sollicite Pissenlit et Cie qui propose des balades liées à la découverte de la nature dont celle des plantes sauvages comestibles et aux vertus médicinales. 25 personnes ont découvert la flore sauvage en lisière de forêt et aux abords de l'étang de l'abbaye du Valasse durant 1h30.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Après avoir salué, au carré militaire du cimetière, la mémoire des soldats disparus, les élus, suivis de nombreuses familles gruchetaïnes, sont allés se recueillir devant le Monument aux morts pour y déposer des gerbes de fleurs et écouter le discours en provenance du Ministère des Armées.

Le maire a mis à l'honneur 7 soldats morts pour la France que nous vous invitons à découvrir dans la rubrique Histoire de ce bulletin municipal.



La cérémonie a continué à l'Espace Mozaïk où certains élèves de Mme LEBOUIS ont lu des écrits sur la guerre en provenance de poètes célèbres. Merci à eux ainsi qu'aux musiciens de l'Orchestre d'Harmonie du Valasse, au Comité des Fêtes, au FCG Football et, bien sûr, à l'association des Anciens Combattants.

TROIS ÉVÈNEMENTS POUR UNE CÉRÉMONIE



La Municipalité a, comme tous les 2 ans, convié les « nouveaux » Gruchetains à une cérémonie de bienvenue.

Pour leur permettre de rencontrer des administrés déjà présents depuis plusieurs années sur la commune, il a été décidé d'inviter le même jour les lauréats du concours des plus beaux jardins et les participants au Grand Jeu de l'été.

Un moment très convivial où tout le monde a pu échanger. Cette réunion a même donné l'envie aux uns de s'inscrire aussi à l'autre concours !

Séverine DALLA, adjointe au maire en charge du pôle social, a remis, aux nouveaux Gruchetains présents, une pochette composée des documents essentiels pour connaître la ville, un stylo à l'effigie de Gruchet-le-Valasse et un sachet de chocolats.

La remise des récompenses du Grand jeu de l'été a été gérée par Marjorie HALASA, adjointe en charge du pôle services à la population. Un diaporama était diffusé pour annoncer les résultats du jeu et féliciter les cinq 1^{ers} lauréats, départagés par la question subsidiaire.

Puis ce sont les concurrents des plus beaux jardins de Gruchet qui ont été mis à l'honneur par le maire, Didier PERALTA.

Merci à tous ceux qui participent aux animations proposées par la Municipalité.
Et pour les autres : N'hésitez pas ! Inscrivez-vous !



CONCOURS DES PLUS BEAUX JARDINS 2025

Inscription gratuite et ouverte à tous les Gruchetains.

Passage du jury en juin, un samedi matin.

Récompenses pour chaque catégorie.

Coupon d'inscription à remettre à l'accueil de la mairie avant le 31 mai.



CHOISISSEZ LA CATÉGORIE DANS LAQUELLE VOUS SOUHAITEZ CONCOURIR :



JARDINS FLEURIS ET BALCONS



JARDINS POTAGERS



JARDINS PAYSAGERS

Faites-vous aider par un jardinier / paysagiste extérieur ? ☐ OUI ☐ NON

Votre NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

 _____ Adresse mail: _____

SOIRÉE HARENGS & BEAUJOLAIS NOUVEAU



La Commission municipale culturelle a organisé la 8^{ème} édition de la soirée Harengs & Beaujolais Nouveau vendredi 22 novembre dernier à la salle Claude Laplace. La soirée fut des plus conviviales.

L'événement est toujours très attendu par la population et les 210 places disponibles ont été rapidement vendues.

Un grand merci aux bénévoles, élus et agents, qui ont permis cette réussite et plus particulièrement à ceux qui ont grillé les 500 harengs au barbecue durant plusieurs heures sous une grêle parfois cinglante !

Rendez-vous vendredi 21 novembre pour la 9^{ème} édition !

TROIS PETITS VILLAGES DE NOËL

Pour des raisons économiques et écologiques, de nombreuses communes ont réduit le nombre d'illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année. Mais Gruchet-le-Valasse a préservé la magie de Noël en constituant des villages illuminés que les enfants aiment à visiter avant et après l'école.

La Municipalité, tout en maîtrisant son budget, a conservé les jolis villages devant l'école maternelle (rue principale) et la mairie, et a ajouté un joli décor en sous-bois au niveau de l'espace Mozaïk.

Merci aux agents du service technique qui ont réparé de nombreux éléments donnés par une société (car abîmés donc inutilisables) et qui ont scintillé de mille feux dans notre commune.



INSCRIPTION À LA SOIRÉE CABARET DU SAMEDI 24 MAI 2025

La commission municipale d'animations organise une soirée cabaret avec la **troupe professionnelle BM COMPANY** qui va vous en mettre plein la vue avec sa revue Exquises Folies samedi 24 mai à 21h00 salle Claude Laplace !

14 € (+ de 16 ans) l'entrée avec une boisson.

Règlement en espèces ou par chèque (à partir de 15 €) à l'ordre du Trésor Public.

Une billetterie sera sur place le soir du spectacle mais il est préférable de réserver en nous redonnant ce coupon en mairie ou en l'envoyant à mairie@gruchet.fr

NOM : _____ Prénom : _____



_____ Adresse mail: _____

Nombre de personnes + 16 ans : ___ X 14 € = ___ €

Nombre de personnes - 16 ans : ___



VOUS ÊTES NOMBREUX À NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX : MERCI !



Notre site Internet communal www.gruchet-le-valasse.fr est mis à jour toutes les semaines. Vous y retrouvez notamment, en première page, la mosaïque d'informations dites « chaudes » c'est à dire d'actualité récente.

De janvier à novembre 2024, le site a été visité exactement 106 241 fois sachant que parmi les pages les plus visitées on retrouve les horaires de car et les repas à la cantine.

Quant à notre page Facebook *Mairie de Gruchet le Valasse*, sur laquelle nous publions quotidiennement un article ou une information, nos publications ont été vues 177 549 fois !

Merci de vous informer et de suivre notre actualité.

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS DÉPLACÉ



Avant février, le distributeur automatique de billets au niveau de l'ancien bureau de La Poste, géré par la Banque Postale, ne sera plus opérationnel.

Il vous faudra aller quelques mètres plus loin, sur le même trottoir, pour effectuer vos retraits : la borne se situera face à la boîte à livres (cabine téléphonique anglaise rouge), sur le parking Desgenétais.

STOP PUB DISPONIBLE EN MAIRIE



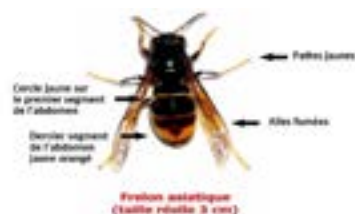
De nombreux commerçants et chaînes de distribution incitent de plus en plus la population à retrouver leurs produits et offres promotionnelles sur leurs applications à télécharger.

Nos boîtes aux lettres accueillent pourtant encore beaucoup de prospectus papiers.

Pour ceux qui ne souhaitent plus les recevoir, vous pouvez tout simplement venir chercher gratuitement, à l'accueil de la mairie, un autocollant STOP PUB, en provenance du Ministère de la transition écologique et solidaire.

C'est bon pour la planète : moins de papier à générer et moins de déchets à brûler.

PARTICIPATION FINANCIÈRE À LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS



La Municipalité attribue une aide financière pour permettre aux Gruchetains de faire face à la nécessité de détruire de nids de frelons asiatiques découverts sur leur propriété.

Le Département de la Seine-Maritime octroie une aide de 30 € uniquement sur les intervenants qui sont agréés : liste sur <http://www.frelonasiatique76.fr> ou via la plateforme téléphonique au 02 77 64 57 76.

Une attribution forfaitaire de 25 € vous sera attribuée par la Municipalité sur présentation de justificatifs et à condition d'une participation minimum de 50% à charge du particulier.

AIDE À L'ACQUISITION DE RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE



Le Département de la Seine-Maritime propose une aide financière aux propriétaires pour acheter des systèmes de récupération d'eau de pluie. Cette initiative vise à économiser l'eau potable en utilisant l'eau de pluie pour des usages extérieurs.

Deux aides sont proposées :

- Récupérateurs aériens :

50 % du coût pour un récupérateur >1 000 litres, avec une aide pouvant aller jusqu'à 150 €.

- Cuves de récupération :

50 % du coût pour une cuve >3 000 litres, avec une aide pouvant aller jusqu'à 1 000 €.

Les conditions d'éligibilité et les documents à fournir sont à retrouver sur <https://www.seinemaritime.fr/mon-cadre-de-vie/environnement/recupeau76-aide-a-lacquisition-dun-recupérateur-deau-de-pluie.html>

LES ESCALES DU CLIMAT 2025



Pour agir main dans la main, individuellement et collectivement, à la préservation de notre environnement, Caux Seine agglo a imaginé une formule itinérante, qui s'installe au plus près de chez vous, pour vous donner des solutions pour agir dans votre quotidien face au dérèglement climatique. Découvrez les Escales du Climat jusqu'en juin 2025 !

Cinq rendez-vous grand public sont programmés : le 28 mars à Bolbec, le 24 avril à Terres-de-Caux, le 9 mai à Rives-en-Seine, le 23 mai à Port-Jérôme-sur-Seine et le 13 juin à Lillebonne. Cette itinérance prendra fin à l'occasion d'un événement de clôture à l'Abbaye du Valasse.

Retrouvez tout le programme sur :

<https://www.cauxseine.fr/lagglomeration/transitions/escales-du-climat/>



La sève de la Berce du Caucase contient des substances toxiques qui provoquent des dermatoses et des brûlures après exposition de la peau à la sève puis à la lumière du soleil.

Des mesures de prévention sont mises en œuvre par l'ARS Normandie afin de limiter la propagation et le développement de la Berce du Caucase en Normandie.

Si vous constatez sa présence chez vous :

- Enlevez la plante en vous protégeant, surtout si elle se trouve à proximité d'un lieu fréquenté par le public et les jeunes enfants ;

- Éliminez et gérez les plantes situées en bord d'écoulement (fossé, ruisseau, cours d'eau) afin de limiter la dispersion des graines par le réseau hydrographique.

Attention : ne touchez pas la plante sans protection : toutes les parties sont toxiques !

Si vous en voyez sur le domaine public, prévenez la mairie : 02 35 39 69 30 / mairie@gruchet.fr

NOVEMBRE 2024 : GRUCHET SOUS LA NEIGE

Merci à ceux qui nous ont transmis des photos de Gruchet-le-Valasse sous la neige. Elles sont désormais archivées.



NOUVEAU DISPOSITIF DE DÉPÔT DES DÉCHETS COMPOSÉS D'AMIANTE LIÉ



Le dépôt par les particuliers de l'amiante lié, qui se retrouve dans de nombreux matériaux de construction, n'est plus possible dans les déchetteries de Caux Seine aggro.

Cet amiante non friable doit désormais être déposé auprès d'Unifer Environnement, prestataire retenu par Caux Seine aggro, spécialisé dans le traitement et l'élimination de ce type de déchet. L'entreprise est implantée en zone des Varouillères, à Petiville.

Avant même de rejoindre Unifer Environnement, chaque particulier doit se rendre au préalable dans l'une des six déchetteries de Caux Seine aggro pour remplir un formulaire de traçabilité accompagné d'un justificatif de domicile.

Pour toutes questions éventuelles, contactez le service rudologie au 02 32 84 53 62.

PLAN DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME



Le Clips formation et Caux Seine aggro sont, entre autres acteurs, engagés dans le Plan de lutte contre l'illettrisme.

Pour accompagner le public sur cette thématique, il est essentiel qu'un contact privilégié puisse avoir lieu entre l'utilisateur et une personne qui saura l'amener à entrer dans un programme de formation adapté à ses besoins et à ses disponibilités.

C'est donc dans cet objectif que, depuis le 21 octobre 2024, une permanence d'une formatrice du CLIPS a lieu à France services de Rives en Seine chaque 3^{ème} jeudi du mois, de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous au 02 32 70 43 80.

France services 5 rue de la Sainte Gertrude
Caudebec en Caux 76490 RIVES EN SEINE
02 32 70 43 80 msap@cauxseine.fr

RÉSERVEZ VOTRE MALLETTE ÉNERGÉTIQUE



La Maison de l'Habitat met à votre disposition gratuitement une mallette énergétique qui vous permet d'avoir un 1^{er} bilan des déperditions de votre habitat. C'est le moment de la réserver !

Cette mallette contient une caméra thermique, un humidimètre, un wattmètre et un sac débitmètre. Ces outils vous permettront de faire un premier auto-diagnostic.

Vous identifiez des déperditions ? À la suite de l'emprunt, vous trouverez auprès des conseillers France Rénov' de la Maison de l'Habitat, des informations techniques et financières neutres et gratuites pour envisager un projet de rénovation de votre logement.

La mallette énergie est proposée en prêt sur réservation au 02 32 84 40 38 ou par mail à maisonhabitat@cauxseine.fr

UN GUIDE SUR LES STRUCTURES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE



Les communes de Caux Seine aggro offrent une variété de modes de garde pour les jeunes enfants, répondant à différents besoins et préférences des familles :

- L'accueil individuel (liste des assistantes maternelles agréées disponible en mairie)
- La garde à domicile
- L'accueil collectif

Les communes de Caux Seine aggro s'engagent à offrir des services de qualité, adaptés aux besoins des familles et favorisant l'épanouissement des enfants. Que vous recherchiez une garde à temps plein, partiel, ou occasionnelle, vous trouverez une solution correspondant à vos attentes dans ce guide complet disponible en mairie ou téléchargeable sur <https://www.cauxseine.fr/services/vie-sociale/petite-enfance/>

RÉSULTATS DES CONSULTATIONS CITOYENNES



Caux Seine agglo demande régulièrement votre avis pour lancer des projets et proposer des services utiles à tous. Nous relayons ces demandes via notre page Facebook et l'application City all (téléchargeable gratuitement sur votre téléphone portable). Voici quelques-uns des résultats récents :

CONSULTATION SUR LA GESTION DES BIODÉCHETS

Caux Seine agglo a sollicité l'avis des citoyens sur leurs habitudes de gestion des déchets alimentaires et sur leurs attentes quant à la mise en place de solutions techniques de tri et de valorisation de ces déchets. La consultation a obtenu 245 réponses sur une durée de 45 jours.

- 60 % compostent déjà leurs déchets alimentaires.
- Pour la majorité, le compost est un enjeu dans la réduction du volume des ordures ménagères.
- 82 % estiment ne pas rencontrer de difficultés à composter.
- Parmi les 98 répondants ne pratiquant pas le compost, 77 % envisageraient néanmoins de le faire.
- Le composteur individuel est le moyen le plus plébiscité suivi du recours aux poules.
- À la question finale « Quel mode de traitement vous semble le plus adapté pour valoriser les déchets alimentaires ? », 54 % ont choisi l'usage en compostage individuel pour utiliser le compost dans le potager, pour rempoter les plantes etc., 32 % ont choisi le compostage sur une plateforme agréée, afin de produire un apport organique destiné à enrichir les terres agricoles et enfin, seulement 14 % ont choisi la valorisation des déchets alimentaires par la méthanisation.

CONSULTATION : ET SI ON PARLAIT SANTÉ ?

Afin de compléter sa politique de santé, Caux Seine agglo a mené une consultation pour mieux appréhender les représentations de la santé, les habitudes de soin et de vie des citoyens et leurs potentiels attentes et besoins.

La consultation a récolté 181 réponses de citoyens du territoire sur une durée de 22 jours.

- Les répondants se jugent en bonne santé et 90 % d'entre eux ont consulté un médecin ces 12 derniers mois.
- Sur la santé mentale, 52 % des répondants n'ont jamais ressenti ces derniers mois de sentiment de dépression. 65 % n'ont jamais ressenti la solitude ces derniers mois.
- Sur les sentiments de peur et d'angoisse, 43 % n'ont pas souvent ressenti ces sentiments ces derniers mois.
- Sur le sentiment de stress et d'anxiété, 32 % ont ressenti souvent ces sentiments négatifs ces derniers mois, et 17 % très souvent.
- Au sujet du cadre de vie, les répondants ont évalué en moyenne à 3.6 sur 5 la qualité de vie sur le territoire de Caux Seine agglo.
- Sur leur logement, 73 % le trouvent agréable à vivre, 69 % trouvent leur logement tout à fait adapté à leurs besoins et leur situation, et enfin, 70 % le trouvent sain.

Les résultats de cette enquête confortent et complètent le diagnostic du contrat local de santé de Caux Seine agglo, notamment sur les axes forts de la santé mentale et de l'accès aux soins.

Tout le monde peut participer. Il vous suffit d'aller sur www.participer.cauxseine.fr, de vous créer un compte et de donner votre avis.

PRÉSENTATION D'UN EMPLOI COMMUNAL

Vous les voyez dans la mairie, dans la commune, dans les écoles, les bâtiments communaux mais connaissez-vous vraiment l'emploi que chaque agent communal occupe ?

Ce sixième portrait concerne l'AGENT DU SERVICE ÉTAT-CIVIL, CIMETIÈRE ET ÉLECTIONS, un agent qui est en lien régulier avec la population.

EN QUOI CONSISTE LA MISSION « ÉTAT-CIVIL » ?

La mission d'État-Civil consiste à instruire et rédiger les actes d'État-Civil, enregistrer et délivrer des documents administratifs :

- Tenue et mise à jour des registres d'État-Civil et logiciel (naissance, mariage, décès, reconnaissance, transcription, et mentions marginales),
- Traitement des demandes physiques et dématérialisées des actes d'État-Civil,
- Délivrance et mise à jour des livrets de famille,
- Enregistrement des dossiers de mariage, pacs, changement de nom, parrainage civil,
- Célébration de mariage, pacs,
- Convocation et enregistrement au recensement militaire à partir de 16 ans,
- Légalisation de signature des documents,
- Coordinateur communal de 5 agents au recensement de la population tous les 5 ans.



Fanny BRÉARD travaille à la mairie depuis 1997

EN QUOI CONSISTE LA MISSION « ÉLECTIONS » ?

La mission des Élections consiste à gérer la liste électorale et le répertoire électoral unique :

- L'enregistrement des demandes d'inscriptions physiques et dématérialisées sur la liste électorale et transmission au REU (Répertoire Électoral Unique),
- La gestion de la liste électorale (inscriptions, radiations, changement de bureau),
- Préparation et organisation des élections (listes d'émargements, procès-verbal, cartes d'électeur, cartes retournées, procurations, affiches et différents imprimés, enveloppes, répartition des bulletins de vote, matériel ..),
- Organisation de la Commission de révision de la liste électorale,
- Tirage au sort des jurés d'assises et suivi en lien avec le Tribunal Judiciaire.

EN QUOI CONSISTE LA MISSION « CIMETIÈRE » ?

La mission Cimetière consiste à gérer les activités funéraires de la ville et assurer le bon fonctionnement du cimetière :

- Attribution et renouvellement de concessions,
- Suivi des autorisations de travaux en lien avec les pompes funèbres,
- Tenue et mise à jour du logiciel,
- Procédure de reprise de concessions,
- Gestion des concessions expirées (courriers, affiches, pose plaquette sur sépultures, recherche concessionnaire ou d'ayant-droit, généalogie).

Dans chaque numéro du bulletin municipal, la Municipalité démentira ou approuvera les rumeurs et échos qui pourraient circuler sur la commune.

« La Commune sait être solidaire »



VRAI

La commune de Gruchet-le-Valasse, en fonction de ses ressources, a apporté son soutien aux victimes du cyclone Chiro qui a dévasté Mayotte le 14 décembre dernier, grâce à une aide votée à l'unanimité le 21 décembre lors d'un conseil municipal exceptionnel.

« La nouvelle agence postale communale est moins visible que l'ancien bureau de Poste »



FAUX

Les services de la Poste ne connaissent pas une baisse de fréquentation depuis qu'ils sont implantés au sein de la Mairie. Au contraire, ses horaires avantageux et le maintien d'un service public renforcent la proximité avec les gruchetains.

« Le distributeur automatique de billets va déménager »



VRAI

Le distributeur de billet de l'ancienne Poste va bien déménager en 2025 et surtout être conservé en centre bourg de Gruchet ! Il va prendre place de l'ancien distributeur d'une banque à proximité du parking de la cabine téléphonique anglaise. Encore un peu de patience jusqu'au printemps.



LES GESTES DU QUOTIDIEN POUR UN BIEN-VIVRE ENSEMBLE À GRUCHET



@freepik

Dans une commune comme Gruchet-le-Valasse, le bien-vivre ensemble repose sur la participation active et respectueuse de chacun. Si la Municipalité joue un rôle clé dans l'entretien et l'animation de notre ville, les gestes du quotidien de chaque Gruchetaïn sont essentiels pour maintenir un cadre de vie agréable.

Voici un rappel des principes simples mais indispensables qui favorisent l'harmonie au sein de notre commune :

CIVISME ET ENTRETIEN DES ABORDS DE SON DOMICILE

Chaque riverain a la responsabilité d'entretenir les espaces devant son domicile. Cela inclut :

- Nettoyer son trottoir,
- Désherber les abords immédiats,
- Dépoussiérer ou dégager le caniveau.

Ces gestes, bien que simples, participent à l'embellissement de nos rues et à la sécurité de tous. Un trottoir propre et dégagé réduit les risques d'accidents, particulièrement pour les enfants, les personnes âgées ou à mobilité réduite.

SOLIDARITÉ SAISONNIÈRE : UN ENGAGEMENT COLLECTIF

Les défis liés aux saisons appellent des actions spécifiques.

En hiver, il est obligatoire et solidaire de dégager la neige et le verglas devant chez soi. Ce geste limite les risques de chute et assure la sécurité des passants.

Au printemps et en été, il convient de tailler ses haies et ses branches pour éviter qu'elles ne débordent sur le trottoir ou n'obstruent la visibilité des automobilistes.

Ces actions, au-delà de leur aspect pratique, témoignent du respect pour le voisinage et les usagers de l'espace public.

RESPECT DES HORAIRES POUR LES TRAVAUX BRUYANTS

Pour préserver la tranquillité de tous, des plages horaires ont été fixées pour les activités bruyantes comme la tonte de pelouse ou le bricolage :

- En semaine : 8h30 - 12h / 14h - 19h30,
- Le samedi : 9h - 12h / 15h - 19h,
- Le dimanche et jours fériés: 10h - 12h.

Respecter ces horaires, c'est garantir à chacun des moments de repos bien mérités et éviter les nuisances sonores inutiles.

LA GESTION DES DÉCHETS : UN RÉFLEXE CITOYEN

Pour préserver la propreté de notre commune, il est indispensable de sortir ses poubelles aux horaires de collecte et de les rentrer dès qu'elles sont vidées. Cela évite les désagréments liés au vent ou aux animaux et contribue à maintenir des rues propres.

N'oublions pas non plus l'importance de trier ses déchets et de déposer les encombrants dans les espaces dédiés, comme la déchetterie. Ces gestes, simples mais essentiels, permettent de limiter notre impact sur l'environnement tout en respectant les efforts de tri collectif.

SIGNALER LES ANOMALIES : UNE VIGILANCE PARTAGÉE

Le bien-vivre ensemble passe aussi par une attention particulière portée à l'espace public. Si vous constatez un problème (lampadaire défectueux, arbre menaçant de tomber, dégradations), n'hésitez pas à le signaler à la mairie. Ces alertes renforcent la réactivité des services municipaux et assurent une prise en charge rapide des besoins de notre commune.

UN ENGAGEMENT DE TOUS, POUR TOUS

Ces gestes de civisme ne sont pas de simples obligations : ils incarnent notre volonté de vivre ensemble dans un cadre harmonieux et respectueux. La contribution de chacun, même modeste, fait toute la différence.

Pour toute question ou précision, la mairie reste à votre écoute au 02 35 39 69 30 / mairie@gruchet.fr

Ensemble, faisons de Gruchet-le-Valasse, une commune de citoyenneté où il continue de faire bon vivre.

DES PICTOGRAMMES À VOCATION ÉCOCITOYENNE

Les bâtiments communaux (mairie, salles, gymnases, écoles, locaux divers) sont désormais munis de pictogrammes visibles et compréhensibles par tous. Ils représentent les gestes écocitoyens que nous devons tous appliquer pour préserver la planète et faire des économies d'énergie.



LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION SUR LES REPAS SERVIS À LA CANTINE

Début juin, l'enquête annuelle de satisfaction de la Municipalité a été réalisée au restaurant scolaire, en parallèle de pesées des restes (non servis / restes dans les assiettes) chaque midi. Des questions ont également été posées aux enfants (1 interrogation simple par jour). Il est à noter qu'une proportion entre 1/4 et la moitié des convives, selon les jours, n'a pas jugé bon de donner son avis. Voici ce qu'il en ressort :



- Bien que les enfants soient incités à goûter ce qu'ils ne connaissent pas et que le service inclut presque toujours un second passage, les restes dans les assiettes sont très faibles, en moyenne 15 g / repas / enfant. La part « non servie » est également de cet ordre-là, donc nous avons un faible gaspillage, bien en-dessous des moyennes nationales et régionales connues. Nous avons obtenu une amélioration au fil des dernières années en choisissant plus judicieusement le nombre de composants du repas (4 ou 5).
- La curiosité et la consultation à l'avance des menus restent faibles, puisque le cumul des réponses « non » ou « de temps en temps » est de 74 %. Nous rappelons que les menus sont en permanence visibles sur le site Internet de la commune ; ils sont également présentés dans le sas de la mairie et sur la porte de la cantine, pour les enfants. Nous verrons s'il est possible de les afficher davantage.
- La sensibilisation au BIO dans l'assiette (quel jour, quels aliments...) est faible également, environ 1/3 des enfants savent s'ils mangent BIO à un moment donné de la semaine.
- La découverte de nouveaux goûts à la cantine est globalement appréciée (61 %), mais nous supposons que les enfants ne connaissant pas les menus ne savent pas précisément s'il y a un ingrédient « spécial » à découvrir ; les menus à thème sont par contre bien identifiés.
- La question ouverte « qu'aimerais-tu avoir plus souvent ? » a donné les réponses suivantes, par ordre décroissant : frites-burgers / glaces / pastèque et melon / hot-dogs et pizzas / nuggets et cordons bleus / tomates et autres crudités / gâteaux au chocolat et autres / pâtes carbonara et bolognaise, lasagnes / autres fruits / quelques exemples de fromages...

La Municipalité va continuer d'améliorer la communication auprès des enfants au sujet des repas qui leur sont servis et des recettes ou ingrédients (de qualité, locaux et de saison) qu'ils peuvent déguster. Les élues en charge des établissements scolaires restent vigilantes quant à la variété des plats, leur équilibre (déjà garanti par la diététicienne qui élabore les menus du prestataire), sans oublier les aliments « plaisir ».

LE TRADITIONNEL PIQUE-NIQUE DES DEMI-PENSIONNAIRES

150 enfants ont participé au pique-nique des demi-pensionnaires le 4 juillet dernier.

L'herbe était trop humide pour que cela se fasse au niveau du Manoir comme cela était prévu, mais chacun a pu manger à l'extérieur. Ils ont apprécié manger dehors paisiblement avant d'aller s'amuser avec les dynamiques animateurs de l'Espace Mozaïk - Maison Pour Tous - Centre social.

Merci aux élus et personnel communal qui ont encadré les groupes d'enfants.



EXPOSITION CULTURELLE ET PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE



C'est toujours avec plaisir que les enfants aiment accueillir leurs parents dans leur école en toute fin d'année scolaire. Non pas pour parler notes et appréciations mais pour présenter le travail culturel mené toute l'année avec leurs enseignants en parallèle des cours traditionnels : des dessins, poésies, créations en 3D réalisés à partir de thèmes variés comme les voyages, les saisons, les œuvres d'art, le racisme ou encore le loup.

L'expression culturelle étant aussi auditive, une chorale d'enfants a chanté des paroles nouvelles sur des musiques populaires (comme une présentation des Jeux Olympiques sur la musique de Eye of Tiger / Survivor). Une revisite musicale surprenante et originale !

RENTÉE DES CLASSES

La première rentrée des classes de l'école primaire Lucie AUBRAC a eu lieu le 2 septembre 2024. Rappelons que l'école primaire Lucie AUBRAC regroupe l'école maternelle et élémentaire et n'a désormais qu'une seule directrice : Mme LESUEUR. Cette dernière n'avait pu être présente à la rentrée des classes pour une heureuse raison.

C'est donc Mme TUFFEREAU, enseignante, qui a assuré la direction par intérim, qui a accueilli, lors de la rentrée, les 90 élèves de maternelle (partagés en 4 classes) et les 184 élèves d'élémentaire (pour 8 classes).

Etaient présents également le maire, Didier PERALTA ainsi que Séverine DALLA, adjointe au pôle vie sociale, et Marion COTÉ, conseillère municipale déléguée aux écoles.



ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DE CLASSE



Les classes de l'école élémentaire ont élu leurs délégués de classe en conditions réelles : campagne électorale bienveillante, présentation de sa carte d'électeur (fictive bien sûr), signature sur la liste d'émargement, choix du bulletin dans l'isoloir, et glissement de l'enveloppe dans l'urne.

Ces actions paraissent anodines mais elles permettent à ces jeunes de s'initier aux élections, force citoyenne d'une démocratie, et de se sentir impliqué dès le plus jeune âge à donner son avis avec sérieux et intérêt.

Les élus et enseignants ont constaté comme les étapes sont devenues naturelles chez les élèves qui pratiquent depuis 3 ans ces élections mises en place par la Municipalité dans le cadre de la citoyenneté.

BELLE COLLABORATION ENTRE DES ÉLÈVES ET UN AGRICULTEUR

Sous l'égide de l'association *Des Enfants et des Arbres*, M. LESTRELIN, agriculteur - éleveur au hameau du Mont Pellier, et Mme LEBOUIS, enseignante de l'école Lucie AUBRAC, ont collaboré pour un beau projet : planter 335 futurs arbres en périphérie d'une terre de culture.

Pour de nombreux élèves, creuser, préparer le pralin et y planter les jeunes pousses d'arbres était une première. Et malgré un vent froid et humide, ils sont restés énergiques et motivés car ils savaient que leur action était durable et utile.

Cette future haie apportera de nombreux bénéfices :

- Absorption du carbone dans l'atmosphère,
- Absorption des eaux pluviales,
- Feuillage à consommer par les animaux d'élevage (haie spécifique pour les ruminants),
- Ombre pour les animaux,
- Habitat pour les insectes, oiseaux et la faune bio-diverse,
- Brise-vent nécessaire sur le plateau,
- Embellissement du paysage.

Ce travail pédagogique, brillamment mené par l'institutrice en amont, avait aussi une vocation un peu magique pour les enfants qui avaient écrit un vœu sur un papier et l'ont déposé avec les jeunes pousses avant de les recouvrir de terre.

L'agriculteur, ravi de cette collaboration, a offert un bon goûter à tous les élèves dans une de ses étables, là où ils avaient pique-niqué le midi, avant de leur remettre le diplôme du petit planteur.

Merci à lui ainsi qu'aux parents accompagnateurs. L'opération sera très certainement reconduite dans un proche avenir.



UN SÉJOUR SPORTIF ET DÉPAYSANT POUR DEUX CLASSES DE 5^{ÈME}

Situé sur la commune de Pourcharesses, au pied du Mont Lozère, dans le sud-est du Massif Central, le centre *Grandeur Nature* a accueilli deux classes de 5^e du collège Jean Monnet l'an dernier.

Les élèves ont découvert plusieurs activités insolites comme le canyoning dans le canyon du Roujanel, une via corda sur les falaises surplombant le canyon, et de la spéléologie dans la grotte de Peyroche. Ils ont pris conscience du rôle fondamental de l'éducation à l'environnement. Apprendre à être dans la nature, à l'approcher, la vivre, la sentir favorise l'épanouissement de chacun et participe au développement de l'esprit, critique nécessaire à la compréhension des enjeux actuels.

Ce voyage est possible notamment grâce aux aides financières de Caux Seine agglomération et du Département.





Un accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) a été réalisé pour un accès facilité à la salle des mariages. Un bel aménagement qui s'intègre parfaitement à son environnement.



Démoussage complet de la toiture des deux bâtisses du Manoir. Entretien obligatoire pour éviter que les tuiles ne se déplacent à cause de la mousse et deviennent donc dangereuses.



Peinture, rafraîchissement général et pose de stores dans certaines classes de l'école élémentaire.



Entretien et renouvellement des défibrillateurs (appareils qui stimulent le rythme cardiaque) accessibles à la salle Claude Laplace, Résidence autonomie Guy de Maupassant et Espace Mozaïk.



Réfection des peintures murales de la salle Pierre Meurice.



Aménagement d'un nouveau bureau administratif et d'une pièce conviviale au sein de la mairie, au niveau de l'annexe, suite à l'installation de l'agence postale communale.



Les agents du service technique passent une grande partie de leur temps à entretenir les espaces publics : taille au printemps, tonte en été, ramassage des feuilles mortes à l'automne et salage voire déneigement durant l'hiver. Ces actions permettent, entre autres, de circuler prudemment sur la commune.



Rénovation, accessoirisation, transport et installation des décorations constituant les petits villages de Noël.



Le site Omyacolor est désormais entièrement mis à nu. L'année 2025 sera dédiée à l'étude sur l'ouverture de la rivière réalisée par Caux Seine agglo.



NOËL DES SENIORS



208 personnes étaient attablées le 29 novembre dernier à l'occasion du repas de Noël des Gruchetains et Gruchetaïnes de 67 ans et +, offert et organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Cet événement a réuni davantage de convives que d'habitude ce qui a ravi l'équipe organisatrice menée par Denise CHEVALLIER, conseillère municipale dédiée aux seniors. Les plats ont été concoctés par le restaurant *Le Saint Thomas* et le traiteur CHEDRU. Les décorations et le service à table ont été réalisés par les habitués bénévoles toujours dynamiques et souriants.

Le colis de Noël, garni uniquement de produits sucrés en provenance de Seine-Maritime, et accompagné d'un bon d'achat valable chez l'un des commerçants de la commune, était attribué aux Gruchetains et Gruchetaïnes de 70 ans et + sur inscription également. Vous êtes 270 à être venus le chercher lors de la distribution en mairie les 12 et 13 décembre derniers.



Et pour les seniors qui logent à la Résidence autonomie Guy de Maupassant, les élues en charge du pôle vie sociale sont allées directement les voir à leur appartement pour leur souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

Un sondage anonyme a été distribué pour connaître la préférence de la composition du futur colis de Noël : sucré, salé ou spécial apéritif ?

N'hésitez pas à rendre le coupon en mairie, cela permettra d'orienter les élus pour vous satisfaire davantage l'an prochain.

GOÛTER DE PRINTEMPS



Les Gruchetains nés en 1957 ou avant, peuvent s'inscrire pour participer gratuitement au Goûter de Printemps qui sera dansant le vendredi 4 avril à la salle Claude Laplace.

Il suffit de remplir le coupon en fin de ce bulletin municipal et le remettre impérativement en mairie avant le 14 mars 2025. Passée cette date, aucun coupon ne sera pris en compte.

SOLIDARITÉ POUR MAYOTTE



Le mois dernier, après que le cyclone Chido ait dévasté Mayotte, département français dans l'océan indien, toute une chaîne de solidarité s'est mise en place pour aider la population en détresse absolue.

Le Conseil municipal s'est aussitôt réuni en mairie pour attribuer une aide de 1 500 € qui sera versée à la Protection civile, partenaire de l'Association des Maires de France (AMF), relais entre les collectivités et l'État.

La Municipalité souhaite beaucoup de courage à ses frères d'Outre-Mer.

UN SITE INTERNET DÉDIÉ AUX PERSONNES ÂGÉES



Le gouvernement a mis en place le site officiel pour-les-personnes-agees.gouv.fr pour tout savoir sur les aides, les droits et les démarches dédiés aux personnes âgées et leurs aidants.

Vous y trouverez les annuaires des services d'aide et de soins à domicile, des EHPAD (Établissement d'Hébergement pour les Personnes dépendantes), des résidences d'autonomie mais aussi tout sur l'aménagement de votre logement, la perte d'autonomie, les aides financières...

Notre CCAS est à votre disposition pour répondre à ces questions directement 02 35 39 69 36.

INSTAURATION D'UNE TARIFICATION SOCIALE POUR LA CANTINE



Le service de restauration scolaire, pour les écoles du 1^{er} degré, est une compétence propre et facultative de la commune. La cantine scolaire est à la fois un service public indispensable aux familles, notamment lorsque les parents exercent des activités professionnelles éloignées du domicile, mais également un espace privilégié d'inclusion sociale pour les enfants.

Le gouvernement propose la mise en place de la cantine à 1 € dans le cadre du plan pauvreté. L'objectif est de garantir aux familles en difficulté des repas équilibrés pour leurs enfants en milieu scolaire.

Le Conseil Municipal, soucieux d'aider socialement ceux qui en ont le plus besoin, a voté l'application d'une tarification sociale à trois tranches, selon le quotient familial de la CAF, comme suit :

> 1001 €, sans déclaration de Quotient Familial → Prix du repas : 3,70 €

> 751 € et ≤ 1000 € → Prix du repas : 3,40 €

≤ 750 € → Prix du repas : 1 €

Service scolaire : 02 35 39 69 36 / scolaire@gruchet.fr

L'ESPACE MOZAÏK EN 2024 : Un bilan très satisfaisant :

- 1 685 adhérents de tous âges (+ 1% entre 2023 et 2024).
- Une équipe de 20 personnes, renforcée par une trentaine de saisonniers pendant les vacances. En 2024, les 50 salariés ont représenté l'équivalent de 16 temps plein.
- Un budget stable et équilibré de 1 200 000 €, autofinancé à hauteur 70% grâce aux participations des usagers, aux subventions de la CAF, du Département et de divers partenaires.

L'ESPACE MOZAÏK EN 2025 : Objectif : renouvellement du projet social 2026-2030 !

C'est une échéance importante pour effectuer le bilan de la période 2022-2025, réactualiser le diagnostic du territoire, réévaluer les besoins des adhérents et interroger les partenaires sur leurs attentes.

Le processus se déroulera de janvier à septembre et commence par la diffusion du questionnaire auprès des adhérents et des habitants. Ce document peut être rempli en ligne à partir de notre site internet www.mptgruchet.net.

Des réunions de concertation et des débats se dérouleront jusqu'au printemps sous forme d'un grand jeu de société interactif décliné pour tous les publics;

Votre avis et vos idées nous intéressent ! En participant, tentez de gagner l'une des 10 cartes cadeaux à utiliser dans une enseigne gruchetaine ou à l'espace Mozaïk. Le tirage au sort se déroulera le jour de l'Assemblée Générale, le 28 mars 2025.

BILAN DE L'ÉTÉ 2024



Bilan de l'accueil de loisirs

Un été intense avec 394 enfants de 3 à 10 ans et 141 adolescents de 11 ans et plus.

Une nette augmentation du nombre d'inscriptions de 11 % pour les 3/10 ans et de 32 % pour les ados.

Des mini-camps bien fréquentés aux bases de loisirs de Pont d'Ouilly et de Léry Poses.



Sorties en famille

Parc Canadien de Muchedent à la découverte des bisons et des loups, labyrinthe de maïs des falaises, parc Bagatelle, chèvrerie de parc historique *Ornavik : des Vikings aux Normands* et balade en bateau à Fécamp sur la « Tante fine ».

ESPACE MOZAÏK - CENTRE SOCIAL

asso@mptgruchet.fr / 02 35 38 19 56



Fête de l'été du Vendredi 30/08

Après quelques doutes liés à une météo capricieuse, le public est venu en nombre à ce rendez-vous particulièrement festif : marché nocturne avec l'association les boutiques de Gruchet, restauration avec le Pôle Animation Mozaïk, espace jeux avec la ludothèque, concerts et spectacles avec l'Orchestre du Valasse, les Brailleurs de Tubes Populaires, la Cie les pieds au mur et le peuple du feu en clôture.

MOZAÏK EN IMAGES



Vendredi 04/10 19h
Carte blanche Quiz musical live



Mercredi 16/10 15h-17h
Animation Juniors / Seniors
Jeux et goûter partagé à la RPA



Vendredi 18/10
Dîner-spectacle
« Tour du Monde »



Du 23 au 30/10
Village des enfants en salle
Plus de 600 entrées !



Lundi 04/11
Rentrée du CLAS
(accompagnement à la scolarité)



Week-end du 15 au 17/11
Fête du jeu
400 visiteurs

ESPACE MOZAÏK - CENTRE SOCIAL

asso@mptgruchet.fr / 02 35 38 19 56



Samedi 23/11
Bourse aux jouets



Vendredi 22/11
Concert Carte blanche
avec Arkancia, le duo
gruchetaïn, Johanna et Cyril



Jeudi 05/12
Spectacle petite enfance
« J'y vais ! Et cetera... »

FAMILLES : ATELIERS PARTAGÉS PARENTS - ENFANTS ET SORTIES



En 2024, l'Espace Mozaïk a enrichi son programme d'activités. En complément des parcours de motricité, des contes, des ateliers cuisine ou créatifs, nous proposons de nouveaux rendez-vous : éveil musical, massage bébé, babygym et danse.



Sorties famille des vacances d'automne :
Parcours d'escalade Gravity, champignons...

ESPACE MOZAÏK - CENTRE SOCIAL

asso@mptgruchet.fr / 02 35 38 19 56

SENIORS ET RETRAITÉS : DES SORTIES ET DES ATELIERS



Au programme de septembre à décembre : jeux de carte, informatique, tarte prunes / amandes, composition florale, salon Créativa et gourmandises de Noël...

SORTIES SENIORS ET RETRAITÉS DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE



Week-end à la braderie de Lille, cinéma, musée des aiguilles Bohin, salon de la gourmandise, marché de Noël d'Amiens ...

INTERGÉNÉRATION



Concours intergénérationnel Essaim'âge : L'association a reçu un prix de 1 000 € de la CAF

JEUNESSE



En complément de l'accueil quotidien de 15h30 à 18h, de nombreuses activités sont proposées le vendredi ou le samedi sans oublier une sortie à Paris et un mini-séjour à la découverte de Lyon.

DISSOLUTION DE L'ADA

Après 19 années d'existence, l'association ADA (Association de Développement Artistique) est dissoute, faute d'adhérents.

Ces derniers se rejoignaient deux fois la semaine dans une salle communale mise gratuitement à leur disposition pour y peindre sous les conseils avisés d'un professeur de peinture. L'association a d'ailleurs exposé à plusieurs reprises notamment lors de manifestations culturelles organisées par la Municipalité.

La Municipalité remercie Michel BOUTROUE, le Président, pour sa cordialité, sa disponibilité et pour avoir partagé son savoir pendant toutes ces années.



GRUCHET ACCUEIL

En mai 2024, 45 personnes ont participé à une semaine de randonnées et de visites à Berck sur Mer. En septembre, un rallye pédestre à Pont-Audemer a fait découvrir un riche patrimoine fort apprécié des participants.

La prochaine sortie culturelle nous emmènera à Lewarde, dans le Nord, pour une visite du centre historique minier.

Tous les jeudis après-midi, des activités sont proposées : peinture sur soie, jeux de société, tricot, scrapbooking, ...

Le jeudi, randonnée avec 2 groupes : un départ à 9h pour 10 km, et à 9h30 pour 7 km, ainsi que le mardi avec un départ à 9h pour 7 km.

Nos soirées jeux et ateliers cuisine rencontrent toujours un vif succès.

Plus de renseignements auprès de Sylvie SCOUARNEC, Présidente de l'Association, au 06 03 48 89 77.



ECGV : ENTENTE CYCLISTE DE GRUCHET-LE-VALASSE

10 jeunes Gruchetains participent régulièrement aux cross intervillages (courses nature) organisés un samedi par mois (sauf en décembre) par le GABS (Groupement Athlétique Basse Seine).

Bravo à l'équipe qui a terminé 8^{ème} sur 25 lors de la reprise à Rives en Seine !

Prochaine étape à l'Abbaye du Valasse samedi 1^{er} février. Comme d'habitude, les coupons d'inscription seront remis aux élèves par leurs enseignants, que nous remercions pour leur participation.

Merci aux parents accompagnateurs, aux enfants qui participent, et à la Municipalité pour son soutien financier.



L'ECGV organisera sa 2^{ème} édition du DUO DU MUGUET (course parent-enfant) le 1^{er} mai prochain au départ de l'abbaye du Valasse (parking du haut). Communication de l'événement dès mars 2025.

COMITÉ DE JUMELAGE GRUCHET-LE-VALASSE - REDDITCH

Depuis plus de 30 ans, le comité de jumelage de Gruchet-le-Valasse reçoit ses homologues de Redditch (Angleterre) une année sur deux.

Cette année, ce sont 25 Anglais qui sont venus rendre visite à leurs amis Gruchetains durant 3 jours.

Au programme, réception officielle, accueil dans les familles et journée sur les plages du débarquement ainsi qu'au mémorial de Caen.

Une bonne ambiance et des moments de convivialité pour tous.



ACPG CATM : ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE

Les nombreux adhérents se réunissent traditionnellement pour leurs banquets des 8 mai et 11 novembre, organisés au restaurant le Saint Thomas, après avoir assisté aux cérémonies de commémoration.

Ils aiment aussi se voir à l'occasion du printemps et déjeuner ensemble comme ce fut le cas pour 43 d'entre eux en 2024.

Le président de la section Gruchetaine, Rémi DOUYÈRE (photo ci-contre) en profite pour y convier des élus afin de remercier la Municipalité de son soutien moral et financier continu.



ORCHESTRE D'HARMONIE DU VALASSE

L'Orchestre d'Harmonie du Valasse a, comme le veut la tradition, célébré la patronne des musiciens, Sainte Cécile, en donnant un concert gratuit à la population en novembre dernier.

Exceptionnellement, c'est à l'Espace Mozaïk que l'événement a eu lieu mais c'est à l'église que nous aurons le plaisir de les écouter cette année.

Durant une heure, la trentaine de musiciens (dont plusieurs jeunes recrues) a interprété de nombreuses mélodies issues de musiques ou chansons populaires, parmi lesquels des morceaux disco, pop rock ou pop classique initiés par Ennio Morricone, ABBA ou encore Paul Mac Cartney.

Un très bon concert mené avec brio par Marc Maletras, le chef d'orchestre.



AAAV : ASSOCIATION DES AMIS DE L'ABBAYE DU VALASSE

Les adhérents ont effectué leur voyage annuel à Dives sur Mer et Cabourg en 2024. Ce fut le premier voyage auquel Mme VALLOIS n'a pas pu participer. Elle était, depuis de nombreuses années, l'organisatrice de cette journée et y retrouvait beaucoup de ses connaissances ce qui la rendait heureuse.

Ce sont 34 personnes qui ont visité la ville de Dives sur Mer avec une guide qui a fait découvrir la reconstitution de la partie « village ancien » avec ses vieilles halles.

Après un bon déjeuner au restaurant « La Bougnat », à la cuisine raffinée et une décoration rétro, visite de Cabourg en petit train touristique mené par un chauffeur - guide sympathique et plein d'humour.

Une belle journée.



LES VIKINGS, JUDO CLUB

Nos jeunes judokas ont participé à plusieurs compétitions locales, départementales et régionales. Des médailles et des podiums ont récompensé les performances notamment la belle 3^{ème} place de Hugo au tournoi satellite benjamins de Sotteville lès Rouen.

Alexandre et Ruben, préparent actuellement les examens pour obtenir leur ceinture noire 1^{er} Dan. Encadrés par des arbitres confirmés, Sandrine, Lilou, Alexandre, Pierre, Noé et Hugo participent aux différentes sessions de l'école d'arbitrage.

Pour la session Jujitsu Fighting, après le podium au championnat de France et une participation au grand tournoi international de Paris pour Perrine, cette dernière et Yann, nos 2 instructeurs, sont montés sur la seconde marche du championnat de Normandie en novembre et se sont qualifiés pour les championnats de France 2025.



API : ASSOCIATION DES PARENTS INVESTIS

La Municipalité se réjouit de la création de cette nouvelle association de parents d'élèves qui s'investit pour organiser de beaux événements qui permettent de récolter des fonds à des fins pédagogiques et de convivialité pour les élèves et leurs enseignants.

Plusieurs actions ont déjà été réalisées : kermesse de l'école, vente de calendriers de Noël, vente de chocolats et une animation qui a beaucoup plu : l'animation Halloween avec le concours de déguisement et la vente de crêpes et boissons.

Merci aux parents investis bénévolement. N'hésitez pas à les soutenir en participant à leurs actions.



SEPT NOUVELLES GRAVURES SUR LA STÈLE DU MONUMENT AUX MORTS

Lors de la commémoration du 11 novembre 2024, le maire a mis à l'honneur sept soldats morts pour la France qui n'avaient pas eu jusqu'alors leur nom inscrit sur la stèle du Monument. La Municipalité a réparé cet oubli en mai 2024.

Une minute de silence a été observée à la mémoire de ces courageux soldats qu'étaient Jules BARON, Pierre CAMPION, Ernest COURSEAUX, Théophile DUMEZ, Frédéric FERAY, René LECOINTRE et Constant RENARD.

QUI COMBATTAIT LORS DES DEUX PREMIÈRES GUERRES MONDIALES ? :

Les Mobilisés : Tous les hommes soumis aux obligations militaires, d'active et de réserve, sont concernés : 27 classes d'âge sont rappelées en même temps sous les drapeaux soit 1 Français sur 10, âgés de 21 à 48 ans.

Tout Français reconnu apte au service militaire fait partie successivement :

- De l'armée d'active pendant trois ans, formée des appelés effectuant leur service militaire de 21 à 23 ans.
- De la réserve de l'armée d'active pendant les onze années après son service, de ses 24 à ses 34 ans.
- De l'armée territoriale pendant sept ans, de ses 35 à ses 41 ans.
- Puis pendant sept ans encore de la réserve de l'armée territoriale de ses 42 à 48 ans.



POURQUOI LES NOMS DE CES SOLDATS ONT ÉTÉ OUBLIÉS ? :

Ces soldats Gruchetains, qui ont combattu lors de la Première Guerre mondiale, n'ont pas été volontairement oubliés.



Monument aux morts de
Gruchet-le-Valasse
1920 - 1980

Après la fin des combats avec la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918, puis le traité de paix de Versailles du 28 juin 1919, de nombreuses communes ont fait ériger un monument pour honorer leurs « Morts pour la Patrie ».

Pour que son nom figure sur la stèle, le soldat devait être né ou être domicilié sur la commune et que son acte de décès porte la mention « Mort pour la France » c'est à dire qu'il soit mort sur le front ou des suites de ses blessures.

Le Monument de Gruchet-le-Valasse fut délibéré par le conseil municipal le 21 octobre 1919, et situé dans le jardin de l'école-mairie, au niveau de l'actuel porche de la résidence autonomie Guy de Maupassant.

Or, à cette date, de nombreux soldats Gruchetains n'étaient pas encore déclarés officiellement morts « tués à l'ennemi » mais « disparus à l'ennemi » (leurs cadavres n'ont pas pu être identifiés, ou non retrouvés ou ils ont été faits prisonniers) et leurs décès furent officialisés par un jugement déclaratif du tribunal administratif du Havre, qui ne sera rendu « sur requête », qu'après plusieurs années.

Et depuis, les gravures n'ont pas été mises à jour. Autre difficulté : certains noms ont été inscrits sur le Monument aux morts de la ville de naissance des jeunes combattants et non sur celui de leur dernière résidence.

Dimanche 28 mai 1922

« Par un temps splendide, la commune de Gruchet-le-Valasse clôturait dimanche dernier, les cérémonies d'inauguration de Monuments aux Morts qui se sont déroulées depuis plus de deux années dans nos cantons de Bolbec et de Lillebonne. Gruchet avait retardé cette pieuse réunion en raison de quelques défections dans l'exécution du Monument, maintenant remis en parfait état et d'un très joli coup d'œil ».

Journal de Bolbec, 3 juin 1922.

PIERRE FRÉDÉRIC JULES CAMPION , le premier « Mort au champ d'honneur» gruchetain :

Né le 26 octobre 1888 à Lillebonne, il était le fils de Georges Eugène CAMPION, jardinier, et de Louise Aurélie LEGAY. Il a épousé Marie Albertine Françoise CATELAIN le 5 avril 1913 à Saint-Eustache. Il était jardinier chez M. André Forthomme, au château des Tilleuls et domicilié au Valasse. Soldat réserviste au 39^e Régiment d'infanterie de ligne, il a été « signalé disparu » sur le champ de bataille, le 22 août 1914 à Boufflioux, en Belgique. Son avis de décès, déclaré « tué à l'ennemi » à ces date et lieu, « Mort pour la France », n'a été rendu par le Tribunal du Havre que le 19 novembre 1920, transmis le 12 janvier 1921 à l'état-civil de Gruchet-le-Valasse où sa veuve résidait.

PIERRE FRÉDÉRIC JULES CAMPION :

Né le 26 octobre 1888 à Lillebonne, il était le fils de Georges Eugène CAMPION, jardinier, et de Louise Aurélie LEGAY. Il a épousé Marie Albertine Françoise CATELAIN le 5 avril 1913 à Saint-Eustache. Il était jardinier. Il a été signalé disparu le 22 août 1914. Son avis de décès a été rendu par le tribunal du Havre le 19 novembre 1920, fixant le décès au 22 août 1914. Il a été tué à l'ennemi à Boufflioux, en Belgique.

ALEXIS ERNEST COURSEAUX :

Né le 17 juillet 1891 à Saint-Eustache, il était le fils de Enrest Marie COURSEAUX, tisserand, et de Jeanne Marguerite LEVACHER, tisserande. Il était marié à Adèle Lucie OLLIVIERS et domicilié à Gruchet-le-Valasse. Sous le matricule 1885, il a intégré le 5^e régiment de cavaliers de remonte puis le 32^e régiment des Dragons et enfin le 4^e cuirassiers au 4 juin 1916. Il est entré à l'hôpital le 21 novembre 1915 et en est ressorti le 9 mars 1916. Son décès a été fixé au 24 mars 1918.

DÉSIRÉ THÉOPHILE DUMEZ :

Né à Hauplinet, canton d'Armentières (Nord), il était le fils de Jules Joseph DUMEZ et de Stéphanie Germaine MUSE. Il était domicilié route de Tancarville, cour Ozonne, à Gruchet-le-Valasse. Il était soldat de 2^e classe au 8^e régiment territorial d'infanterie, 3^e compagnie, 1^{er} bataillon sous le matricule 5789. Sa mort a été fixée le 17 mai 1917, à 8h00, à Pargnan (Aisne) après avoir été touché le même jour à 4h15 par des éclats d'obus ennemi sur la route de Paissy à Moulins. Il avait 41 ans. Il a été inhumé au cimetière militaire de Paissy (Aisne).

FRÉDÉRIC CHARLES FERAY :

Né à Saint Antoine le 23 août 1885, il était le fils de Charles Cyprien FERAY et de Octavie Eugénie LETELLIER. Il était domestique et domicilié à Gruchet-le-Valasse. Il avait intégré le 129^e régiment d'infanterie. Disparu le 14 septembre 1914 à Berry-au-Bac, tué par l'ennemi. Décès fixé au 14 septembre 1914 par jugement déclaratif rendu par le tribunal du Havre le 19 novembre 1920.

RENÉ ANDRÉ LECOINTRE :

Né le 19 janvier 1886, rue du Bourg à Gruchet-le-Valasse, il était le fils de Alexandre Célestin LECOINTRE, journalier, et de Rose Ernestine ADAM, ouvrière de fabrique. Il a épousé Georgette LAVENU le 22 juin 1912 à Beuzevillette. Il a intégré le 36^e régiment d'infanterie puis le 5^e régiment d'infanterie en 1916. Il a été blessé à Neuville, le 26 octobre 1914, d'un coup de feu, puis de nouveau blessé le 30 mai 1915 (contusion aux orteils par éclat d'obus). Il a disparu le 1^{er} juin 1916 à Douaumont. Le décès a été fixé par jugement déclaratif du tribunal du Havre le 28 octobre 1921.

CHARLES CONSTANT RENARD :

Né le 29 juin 1894 à Gruchet-le-Valasse, rue Saint Marcel, il était le fils de Charles Auguste RENARD tisserand, et de Joséphine Juliette RION, tisserande. Il était serrurier. Il est arrivé le 5 septembre 1914 au 129^e régiment d'infanterie et décédé le 5 juin 1915 à Neuville Saint Waast.

Texte réalisé grâce aux recherches d'Anaïs SANSON et d'Alain AVENEL.

Cette page est l'occasion pour les deux groupes du Conseil municipal de s'exprimer dans la limite d'un nombre de caractères donné identique à chacun. Les textes retranscrits ci-dessous sont à l'identique de ce qui nous a été transmis. Seule la responsabilité des auteurs peut donc être mise en cause.

Groupe de la majorité municipale :

Bilan de la Majorité Municipale : Une dynamique de renouveau pour Gruchet-le-Valasse

Au cours de ce mandat, notre équipe municipale a travaillé sans relâche pour transformer Gruchet tout en maintenant sa qualité de vie. Parmi les projets emblématiques menés à bien, la réhabilitation de l'ancienne friche industrielle « SLIC » en un espace de vie et de convivialité est un véritable succès. Ce site, autrefois abandonné, a été métamorphosé en une aire de jeux accueillante et sécurisée, complétée par l'ouverture de la rivière et un aménagement paysager soigné. Ces travaux ont redonné vie à cet espace et favorisent aujourd'hui les rencontres et les loisirs en plein air.

Dans cette continuité, nous sommes fiers d'annoncer l'implantation prochaine des Jardins de l'Indigo, un nouveau projet résidentiel qui accueillera de nouvelles familles gruchetaines. Ce projet symbolise notre volonté de renforcer le dynamisme démographique et économique de notre commune tout en respectant un cadre de vie harmonieux et durable.

Un autre chantier d'envergure a été la dépollution et le démantèlement de l'usine désaffectée « Omyacolor ». Ce site, désormais prêt à accueillir de nouveaux usages, sera prochainement l'objet d'un appel à projets pour imaginer ensemble son avenir. Nous veillons à ce que ces transformations s'inscrivent dans une démarche d'aménagement paysager respectueuse de l'environnement et des caractéristiques de Gruchet.

Enfin, des aménagements de voirie et diverses interventions ont été réalisés pour améliorer le cadre de vie quotidien des habitants. Qu'il s'agisse de sécurisation des déplacements, d'entretien des espaces publics ou d'amélioration des infrastructures, chaque action reflète notre engagement à répondre aux besoins des Gruchetains.

Ces projets ne sont que quelques exemples des actions entreprises. Ils témoignent de notre volonté de construire un Gruchet-le-Valasse plus moderne, plus accueillant et toujours à l'écoute des Gruchetains, avec l'objectif de vivre ensemble !

Groupe réaliste et constructif

Meilleurs vœux 2025.

Les liens sociaux se créent dans un village à travers les activités proposées par le milieu associatif, le soutien et les volontés municipales.

À Gruchet-le-Valasse, les initiatives culturelles, festives et sportives restent la priorité de notre commune.

Un comité des fêtes, un partenariat avec les commerçants, les acteurs locaux, la création d'une poste municipale. Toutes ces initiatives sont proposées afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de chacun.

Que 2025 vous apporte la santé, la joie et la bienveillance.

Karine DERNONCOURT – Vanessa LEROY

Liste Ensemble, construisons notre Avenir :

Chères Gruchetaines, chers Gruchetains,

2024 a été une année laborieuse, placée sous le signe de la construction de l'avenir.

La vigilance reste essentielle face aux défis nationaux qui se profilent.

Plus que jamais, le souffle de la solidarité nous permettra de maintenir le cap.

Alors que l'horizon 2025 s'annonce orageux, marqué par des réductions budgétaires, l'opposition restera à vos côtés.

Ensemble, nous continuerons à porter vos préoccupations et à défendre vos valeurs.

Je vous souhaite une année pleine d'espérance et de positivité.

Que cette dernière soit votre boussole, et que vos différences continuent d'enrichir nos actions collectives.

Toujours à votre écoute.

Très bonne année 2025 à toutes et à tous.

Guillaume AUGER

NAISSANCES



2 juin	SAÏSSE Jamie	18 août	MAJERANOWSKI Céleste
24 juin	QUESSE Ambre	15 septembre	GUISSE Madinah
18 juillet	LEVAVASSEUR Talia	23 septembre	HAUCHECORNE Alma
20 juillet	TETEREL Thomy	28 octobre	LARDANS DESHAYES Lyam
27 juillet	SUEUR Adèle	17 novembre	LEROY Lenny
17 août	DENEUVE Naël		

MARIAGES



13 juillet	LARRÉ-LARROUY Christophe et PIGNIGNOLI Gaële
13 juillet	SERY Dylan et JOUEN Camille
31 août	MALANDAIN Jérémy et SCHMITTER-BATTISTI Anne-Claude
31 août	DERRADJI Mehdi et SICINSKI Ingrid
7 septembre	GARLAN Kévin et HAUCHECORNE Leïla
21 septembre	RILLET Yannis et LECLERC Andréa
5 octobre	BRACHTENDORF Nicolas et BLONDEL Eurélie

DÉCÈS



28 mars	MAGUET Daniel Auguste
9 juin	FONDIMARE Jacques
13 juin	DALIBERT Philippe
17 juin	MESTRALLET Léon
18 juin	VIGREUX veuve ABEGG Colette
3 juillet	BÉRUBÉ Jacques
9 juillet	TERRY René
10 juillet	DAGEONS veuve ABEGG Jocelyne
21 août	GUILLEMARD veuve OURSEL Madeleine
31 août	MARQUES LOURENÇO Almiro
2 septembre	GOMEZ Thierry
17 septembre	KADDOURI épouse ELOUAJDI Elouazna
7 octobre	LENOBLE Didier
16 octobre	LEMONNIER Blanche
28 octobre	DURAND veuve GREVREND Huguette

NOCES DE DIAMANT

Tous nos vœux de bonheur et de longévité à Jean-Pierre et Léone SÉNÉCAL, Gruchetains depuis toujours, qui ont célébré leurs noces de diamant soit 60 ans de mariage, le 16 novembre dernier.

Et quelle chance pour eux d'avoir à leur côté l'un de leurs témoins de mariage, M. Paul BELLANGER.



JANVIER

Samedi 18 et Dimanche 19 : Salon du mariage salle Claude Laplace

Lundi 20 - 18h00 : Vœux du maire et de la municipalité salle Claude Laplace

Vendredi 24 - 19h30 : Dîner - spectacle / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

FÉVRIER

Mercredi 12 au mercredi 19 : Village des enfants indoor salle Claude Laplace / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

Samedi 22 soirée : Blackminton au Gymnase David Douillet / Gruchet Badminton Loisir : 06 59 11 01 64

Samedi 22 et dimanche 23 : Vide-dressing salle Claude Laplace : Gruchet Espoir : 06 30 29 41 54

MARS

Dimanche 9 14h00 : Loto salle Claude Laplace / Comité de jumelage Redditch : 02 35 38 90 45

Samedi 15 : Carnaval : départ vers 15h00 du Manoir pour déambulation en centre-ville jusqu'à la salle Claude Laplace pour une boom / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

Vendredi 21 : Don de sang salle Claude Laplace / Etablissement du Sang Français : www.dondesang.efs.sante.fr

Vendredi 22 20h00 : Bal country salle Claude Laplace / Colorado Country 76 : 06 79 48 67 89

Samedi 22 soirée et nuit : GTO Gruchet Trail Orientation (trail nocturne en équipe) / AGSN : agsn76@gmail.com. Point de départ mystère.

AVRIL

Vendredi 4 14h00 : Goûter de printemps dansant réservé aux seniors Gruchetains salle Claude Laplace sur inscription obligatoire : coupon dernière page de ce bulletin

Dimanche 6 14h00 : Loto salle Claude Laplace / APGV : 02 35 39 05 72

Vendredi 18 : Don de sang salle Claude Laplace / Etablissement du Sang Français : www.dondesang.efs.sante.fr

Samedi 19 10h à 17h : Kermesse de Pâques avec mini-ferme au Manoir / sur inscription : Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

Samedi 26 soirée : Repas dansant salle Claude Laplace / FCG Football : 06 25 79 32 89

MAI

Jeudi 1^{er} : Duo du Muguet / Course run & bike parent - enfant. Sur inscription au 06 19 98 37 49

Jeudi 8 : Vide-greniers devant la salle Claude Laplace / Judo Club les Vikings : 06 61 47 90 44

Dimanche 11 : Vide-greniers devant la salle Claude Laplace / Comité de jumelage Redditch : 02 35 38 90 45

Vendredi 23 19h00 : Soirée carte blanche au Manoir / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

Samedi 24 soirée : Soirée cabaret salle Claude Laplace / Municipalité : 02 35 39 69 30

JUN

Dimanche 8 : Village des enfants au Manoir / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

Lundi 9 : Vide-greniers devant la salle Claude Laplace / FCG Football : 06 09 49 69 08

Vendredi 20 dès 19h00 : Fête de la musique au Manoir / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

Dimanche 29 : Vide-greniers du centre-ville / Comité des fêtes : 02 35 31 01 09

JUILLET

Dimanche 14 dès 10h00 : Tournoi de pétanque et pique-nique républicain au Manoir / Municipalité : 02 35 39 69 30





*Voici quelques unes de mes pensées, elles ne sont que le reflet de celles-ci,
 et le refuge de ma solitude. Roberte DAHACHE DUBOC*

Il serpente et monte
 Le petit village qui conduit au village.
 Sous mes pas la terre est brûlante,
 Brune et ridée, pareille aux vieilles de ce village.
 Au-dessus de ma tête le soleil darde ses rayons,
 Comme une abeille gigantesque qui bourdonne à mes oreilles.

COUPON À DÉCOUPER

INVITATION RÉSERVÉE AUX GRUCHETAINS NÉS EN 1957 ET AVANT

La Municipalité et le CCAS invitent les Gruchetains
nés en 1957 et avant (qui ont 68 ans et plus) au :

GOÛTER DE PRINTEMPS DANSANT

**VENDREDI 4 AVRIL 2025
À 14H00
SALLE CLAUDE LAPLACE**



Merci de remettre le coupon ci-dessous en mairie **AVANT LE 14 MARS 2025.**



COUPON À RETOURNER EN MAIRIE

MADAME :

NOM & Prénom : _____

Date de naissance : _____

N° de téléphone (IMPÉRATIF) : _____

Adresse : _____

☐ Je serai présente au Goûter de Printemps du vendredi 4 avril 2025

MONSIEUR :

NOM & Prénom : _____

Date de naissance : _____

N° de téléphone (IMPÉRATIF) : _____

Adresse : _____

☐ Je serai présent au Goûter de Printemps du vendredi 4 avril 2025

**MERCI DE DÉCOUPER CE COUPON ET LE REMETTRE À L'ACCUEIL DE
LA MAIRIE IMPÉRATIVEMENT AVANT LE VENDREDI 14 MARS 2025
PASSÉE CETTE DATE, AUCUN COUPON NE SERA PRIS EN COMPTE.**



ENTREPRISE DE COUVERTURE

02 35 38 09 88
06 14 97 07 95 / 06 13 98 12 87
 **02 35 31 62 15**

1, rue Général Bridoux
 76210 Gruchet-le-Valasse
 leblondsarl@gmail.com
 SIRET : 479 129 629 00016



Mme PARIS & M. PLESSIET

Docteurs en pharmacie
 Diplômés en orthopédie

352, rue de l'Abbaye
 76210 Gruchet-le Valasse
 ☎ 02 35 31 01 63 / 📠 02 35 31 44 19
 pharmacieduvalasse@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
 de 9h00 à 19h30

Le samedi de 9h00 à 19h00



64 rue Charles de Gaulle 76210 GRUCHET-le-VALASSE
02 35 31 05 24

Boucherie fermée dimanche et lundi.
 Mardi - Mercredi - Jeudi : 8h30 - 12h30
 et 15h00 - 18h45
 Vendredi : 8h30 - 18h45
 Samedi : 8h30 - 18h00



FOURNITURES ET RÉPARATIONS AUTOMOBILES ET POIDS LOURDS

Electricité - Diesel - Climatisation - GPL
 Freinage - Rectification - Hydraulique -
 Chronotachygraphe - Outillage ...

83 avenue Foch
 76210
 GRUCHET-LE-VALASSE
 02.35.31.01.66
 www.coustham.com



Agence HAUGUEL
 Agent général

Assurances - Banque - Prévoyance
Prêt - Assurance Emprunteur

Face à Carrefour
 76210 GRUCHET-LE-VALASSE
 Tel : 02 35 31 94 17

Ouverture du Lundi au Samedi midi
 agence.hauguel@axa.fr



BRANCHE LAIT D'AGRIAL

Fabrication de desserts lactés et
 fromages frais

100, rue de la Briarderie
 76210 GRUCHET-LE-VALASSE

Tel : 02 32 84 51 84